



Ville de
MONT-TREMBLANT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

MARDI 2 AVRIL 2024

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5	Règlement (2024)-A-75-5 modifiant le règlement (2022)-A-75 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - avis de motion et dépôt du projet de règlement
6	PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL
7	LEVÉE DE LA SÉANCE
